

St Étienne-du-Bois

Les nouvelles de votre commune

Été 2012



Sommaire

1 Le mot du Maire

2 Économie

- Le budget communal
- St Etienne-du-Bois en mouvement vers le futur
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
- Le très haut débit avec le réseau public Fibre optique Li@in
- Salle de sports intercommunale
- Devenir du foyer communal
- Zone bleue

13 Votre village en détail

- Les Hameaux de St Etienne-du-Bois

18 Activité économique

- Ils se sont installés à St Etienne-du-Bois

21 Ça s'est passé ...

- Fête des classes en 2
- Semaine du Développement Durable 2012
- Fleurissement

25 Vie associative

- Les associations stéphanoises à votre service

La commission communication remercie les élus, employés communaux et bénévoles qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin et assuré sa distribution.

Journal municipal publié par :
La Mairie - 01370 St Etienne-du-Bois
Tél : 04 74 30 50 36 - Télécopie : 04 74 25 85 72
mairie@st-etienne-du-bois.fr - www.st-etienne-du-bois.fr
Tiré à : 1 250 exemplaires
Comité de rédaction : La commission communication
Photos : Mairie et Associations
Création/mise en pages : IDEOGRAPH' - 09 72 95 36 92
Impression : AgB (Imprim'vert)



Notre Communauté de Communes va participer au défi Familles à Energie Positive saison III

Deux objectifs : vous inciter à réduire vos consommations en énergie et en eau !

Nous recrutons donc plusieurs familles sur notre commune désirant participer à ce défi.

Vos deux seuls risques : moins gaspiller d'argent et participer à une action visant à protéger notre avenir !

Ce défi est réalisé avec le concours de la région, et organisé par Hélianthe.

Pour tous renseignements, contacter Eric Dubiel, à la mairie ou à l'adresse : eric@dubiel.fr





LE MOT DU MAIRE

Dans ce bulletin d'été, les élus ont souhaité porter leur regard sur les hameaux de St Etienne-du-Bois.

Si le bourg est, comme dans toute commune bressane, le centre administratif, lieu des services et commerces, des grands rassemblements festifs et cérémonies officielles, les hameaux, souvent chargés d'histoire et témoins du mode de vie traditionnel en Bresse, accueillent aujourd'hui encore plus de la moitié de la population de St Etienne-du-Bois. Familles héritières du passé, assurant pour certaines encore la pérennité de l'activité agricole, familles nouvellement arrivées attirées par la vie à la campagne, le calme, la nature, cohabitent pour donner ensemble à nos hameaux leur visage actuel et les faire vivre et évoluer vers des lendemains sur lesquels il est important de se questionner, de vous questionner.

Nous n'avons pas l'ambition dans le cadre restreint de ce bulletin de traiter de façon exhaustive l'histoire de nos hameaux, cela a déjà été fait par ailleurs ; ni même de faire une présentation de chacun de ces lieux de vie, au risque d'en oublier.

Nous avons voulu en faire un survol, au propre et au figuré, pour mieux faire connaître à tous ces lieux qui contribuent à construire le St Etienne-du-Bois de 2012 et de demain.

Pour en souligner les atouts mais aussi les difficultés pour les habitants, les acteurs économiques, la collectivité. Enfin, nous l'espérons, pour susciter votre intérêt, vos témoignages, vos questions, vos suggestions. Un bulletin qui ouvre le débat et pourra je l'espère, par vos contributions donner lieu à une deuxième visite, plus proche du terrain au quotidien, de vos préoccupations et attentes.

2012 à St Etienne du Bois, c'est aussi un budget maîtrisé, équilibré sans emprunt.

Ce sont des réalisations qui avancent, la salle de sports de la CCTER, l'aménagement de l'école, ce sont des projets qui mûrissent, portés par les élus dans le cadre des commissions, mais aussi par les associations, comme pour la rénovation du foyer communal ; et toujours la réflexion continue sur l'urbanisation, en vue d'un développement harmonieux où chacun aura sa place, un espace de vie de qualité.

Dans cette volonté, l'aménagement de chemins piétons demeure une priorité avec réalisation d'un programme chaque année. Et après le raccordement du Biolay par le chemin de la Fruitière à la rue Neuve en 2012, c'est le Châtelet qui devrait être desservi en 2013.

Enfin le projet Dynacité de 35 logements, suite à un concours d'architectes, donne lieu à un beau projet d'aménagement du quartier entre foyer communal, salle de sports et les Acacias. Le projet vous sera présenté dans le bulletin municipal de décembre.

D'ici là, je vous souhaite un bel été !

Denis PERRON

Le budget communal

Cette année 2011 est la nouvelle année avec la disparition de la taxe professionnelle, compensée par une dotation d'équilibre, la taxe locale d'équipement, remplacée par la taxe d'aménagement (depuis le 1er mars 2012).

Pas de nouvelles ressources pour les années à venir, cela signifie que nous devons poursuivre notre vigilance sur les coûts de fonctionnement et d'investissement. Depuis 3 ans, pas d'emprunts nouveaux, prudence dans les investissements qui se sont limités aux travaux d'enfouissement, d'éclairage public, des équipements de matériel et mobiliers dans les écoles, aux travaux obligatoires de voirie, sachant que de plus en plus de travaux sont réalisés en régie par notre équipe.

Le nouveau parking près du stade du Biolay en est l'exemple.

La Taxe d'aménagement : refonte de la fiscalité de l'urbanisme pour réduire la complexité du dispositif actuel. Depuis le 1er mars 2012 elle se substitue à la taxe locale d'équipement, applicable aux demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, ainsi qu'aux déclarations préalables.

• Comment se calcule t-elle ?

C'est la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades des bâtiments, déduction faite des vides et trémies. Les valeurs forfaitaires par m² sont définies par le législateur.

Des abattements automatiques pour certaines installations (ex : 50 % d'abattement sur les 100 premiers m² de locaux à usage d'habitation principale, des exonérations de pleins droits en fonction de la destination du bien construit). Les conditions ont été votées en novembre 2011, en conseil municipal, pour arrêter un taux à 5 % sur la part communale.

• Pour mieux comprendre et avoir une référence, prenons l'exemple d'une construction d'habitation de 120 m² habitable, avec un taux communal à 5 %. Abattement de 50 % sur les 100 premiers m² (660 € : 2 = 330 €)
 100 m² X 330 € X 5 % = 1650 €
 20m² X 660 € X 5% = 660 € soit un total de 2310 €

Résultat des comptes administratifs du budget 2011

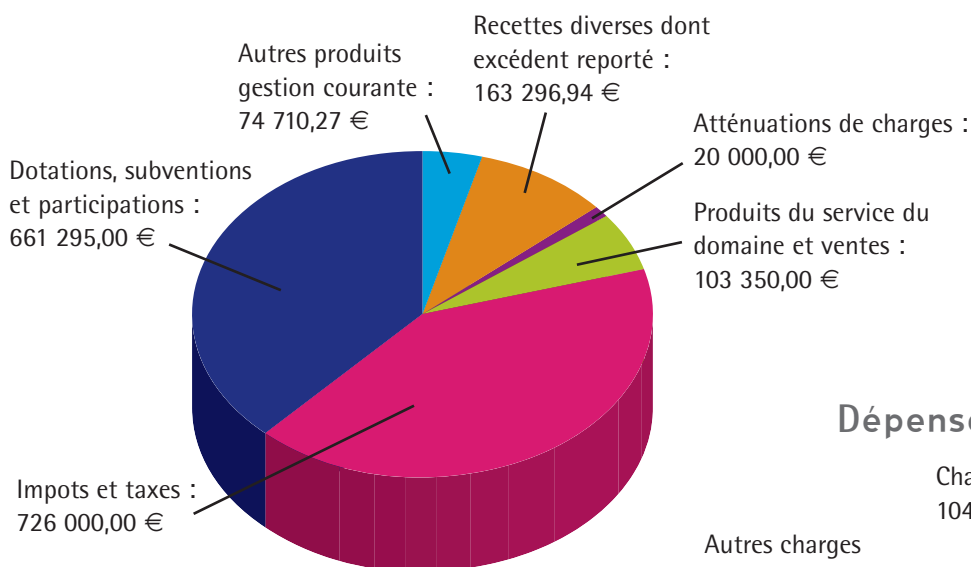
SECTION FONCTIONNEMENT			
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Exercice 2011	1 671 790,79 €	1 378 043,54 €	293 747,25 €
SECTION INVESTISSEMENT			
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Exercice 2011	794 578,52 €	462 597,36 €	331 981,16 €
resultat reporté 2010			-281 201,18 €
TOTAL	794 578,52 €	462 597,36 €	50 779,98 €
Reste à réaliser*		180 600,29 €	180 600,29 €
RESULTAT DEFINITIF 2011			-129 820,31 €
TOTAL DES SECTIONS			
Excédent de fonctionnement			293 747,25 €
Déficit d'investissement			-129 820,31 €
RESULTAT DES SECTIONS			163 926,94 €

*Reste à réaliser : travaux non réalisés en 2011, programmés sur 2012

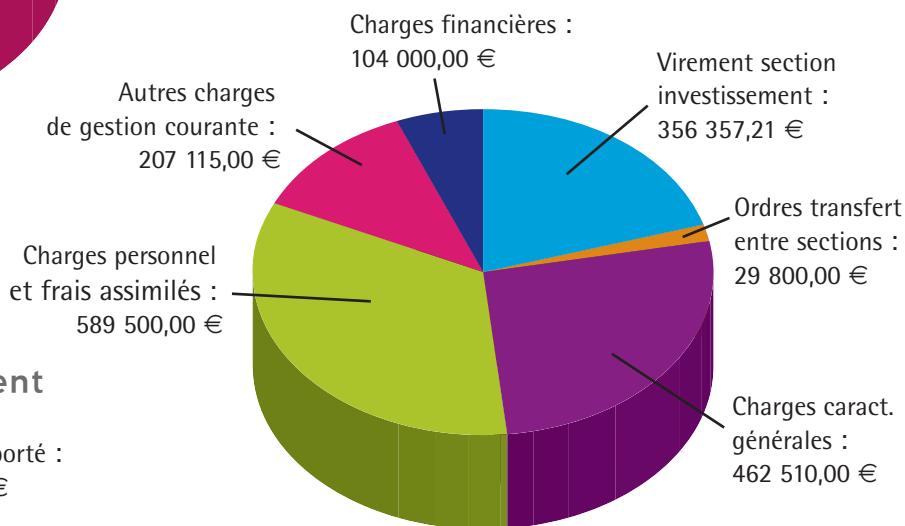
Budget primitif 2012



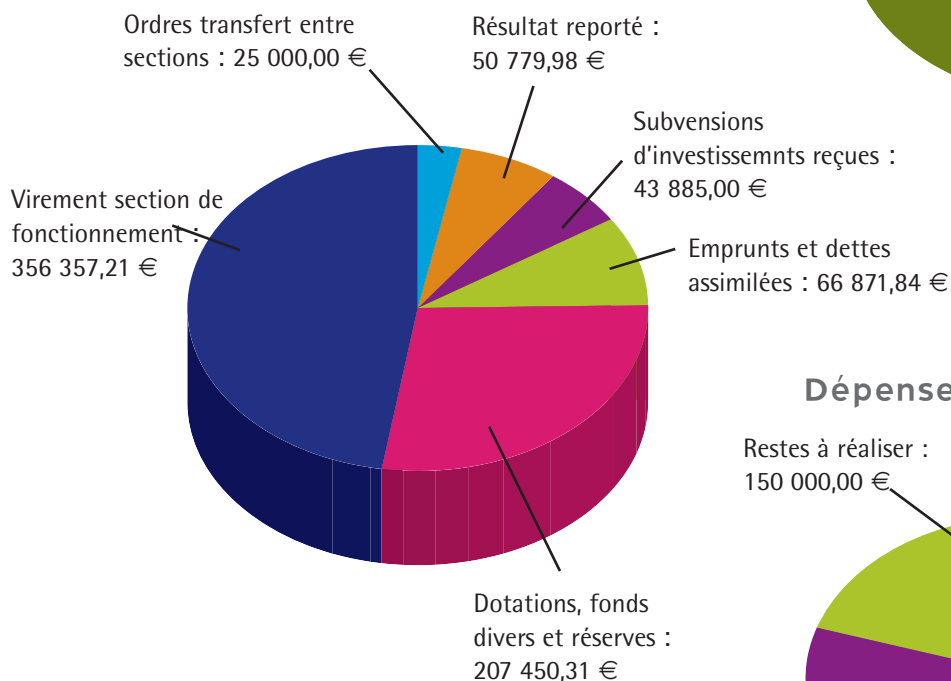
Recettes fonctionnement



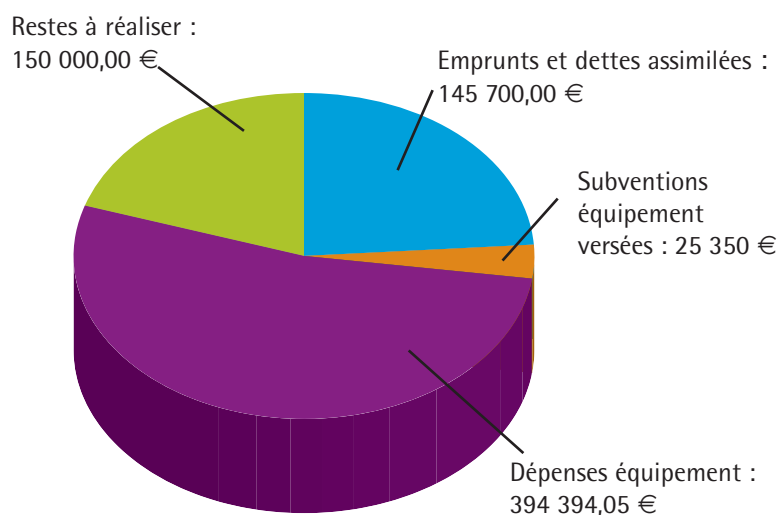
Dépenses fonctionnement



Recettes investissement



Dépenses investissement





Détail du poste dépenses d'investissements 2012 : 394 394.05 €

- mise en place de panneaux d'identification de la voirie communale
- poursuite des travaux de mise en souterrain des réseaux électriques
- matériel pompiers : remplacement du véhicule JEEP
- frais d'études du PLU
- aménagement de la partie piste sur 370 mètres, route de Treffort
- aménagement cour école maternelle, école élémentaire pour 250 000 € (le plus gros chantier 2012)
- mise aux normes bâtiments communaux
- réfection chauffage salle de la mairie
- frais d'étude divers : DUP Biolay, Salle des Fêtes, Bâtiments GROS, chaufferie bois, salle réunion stade

3 autres Budgets :

Atelier RELAIS (3 ateliers en location), CCAS et ASSAINISSEMENT

Budget assainissement

Les recettes sont constituées des taxes de raccordement (1 900 €/raccordement) et des taxes sur assainissement, pour les familles rattachées au réseau. C'est une recette annuelle d'environ 55 000 € sur environ 1 000 familles de St Etienne-du-Bois, seulement 50 % sont rattachées au réseau d'assainissement.

En 2010, un cabinet extérieur, G2C, a fait un diagnostic sur l'ensemble du réseau d'eau, avec des tests à l'appui d'une durée de 4 à 5 mois. Le résultat du diagnostic a été donné en 2011 et fait ressortir le bilan complet et détaillé des points de réseau à améliorer (les premières installations remontent à 30 ans). D'autre part, la station d'épuration montre des signes de faiblesse (40 ans d'existence) qui va nécessiter d'entreprendre de sérieux travaux. Face à ces éléments, il a été décidé d'augmenter depuis 2010, la part d'assainissement (part qui revient à la commune) de 10 %.

Cette augmentation est nécessaire pour faire face aux remboursements des prochains investissements, très importants et obligatoires, sur ces 2 constats.

- Rappel prix moyen TTC du m³, hors abonnement

Distribution de l'eau : 1.43 €/m³ (la part eau potable qui revient au

syndicat des eaux Bresse Revermont et la part assainissement : 0.97 €/m³ qui revient au budget de la commune de St Etienne-du-Bois.

La part SOGEDO, société fermière, couvre les charges d'exploitation définies au contrat de délégation de service public, valide jusqu'en 2015.

Le personnel communal : 21 personnes

- administratif, accueil, comptabilité : 3
- voirie : 6
- ATSEM : 2 emplois et demie,
- garde champêtre : 1
- camping : 1 saisonnière
- médiathèque : 4 dont 2 mi-temps
- ménage : 3,5

Les écoles : 215 enfants

- école Privée : 76 enfants dont 25 extérieurs à la commune
- école Publique : 139 enfants, dont maternelle 55 enfants et élémentaire 84 enfants avec ouverture d'une salle de classe CP CE1

St Etienne-du-Bois

en mouvement vers le futur ...

Aperçu sur le programme des investissements budgétés en 2012

Compte tenu de la stagnation des recettes, et de la charge des divers emprunts en cours, le budget 2012 a été construit en respectant trois principes de base :

- choix des opérations les plus prioritaires finançables exclusivement avec les restes à réaliser 2011 (180 600 €) et l'autofinancement net dégagé en 2011, après remboursement de l'annuité 2012 (150 547 €)
- absence de tout recours à nouvel emprunt pour la 3ème année consécutive
- recherche de toutes les subventions et aides extérieures participant au financement des opérations (Etat, Département et récupération de la TVA notamment).

Outre les investissements obligatoires pour la maintenance des services (mairie, écoles, services techniques, pompiers, et des bâtiments communaux), les principales opérations 2012 sont résumées ci-après.

Identification de la voirie communale

Déjà réalisée dans plusieurs communes voisines, cette opération consiste à poser à chaque intersection un panneau identifiant la commune et le nom de la voie concernée. Le réseau de 60 kilomètres de chemins nécessite près de 150 panneaux.

Un appel à concurrence sera lancé auprès des fabricants, sur la base d'un cahier des charges en cours de conception. La pose des panneaux sera effectuée en régie par l'équipe technique. Un budget de l'ordre de 20 000 € est prévu pour l'opération. Dans un second temps, il sera nécessaire de numéroté tous les lieux de résidence, par la pose de plaques individuelles à chaque entrée.

Réglementation du stationnement

Après concertation avec les commerçants, un projet de limitation de zone bleue est en cours d'étude dans le centre du village. Il concernera environ 40 places de parking sur la place de la Halle et sur la RD 1083. Une limitation de durée de stationnement signalée par disque, permettra une meilleure rotation des véhicules, et donc un accès plus facile aux divers commerces du centre du village. En même temps, sera mis en place un meilleur fléchage pour l'accès aux stationnements des places de la Mairie et du 19 mars 1962.



• • •

Enfouissement des réseaux électricité haute et basse tension, téléphone, fibre optique et éclairage public

Les travaux concernent :

- la rue des Ecoliers, aménagée dans le cadre de la construction de la salle de sports intercommunale,
- l'enfouissement des réseaux et la réfection de l'éclairage public sur la RD3 (rue du Revermont) Les opérations sont menées en lien avec ERDF et le SI@A, qui en assurent la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'oeuvre et le cofinancement. Le reste en charge pour la Communes est évalué à 70 000 € sur ces deux chantiers.

Poursuite du programme de mise à niveau des Ecoles Publiques :

Après la phase 1 réalisée en 2010 pour la réfection de l'entrée de l'école maternelle côté nord rue des Ecoliers, la phase 2 budgétée en 2012 pour 250 000 € est en cours de réalisation. Elle permettra :

- la restructuration de la cour de l'école maternelle promise depuis de nombreuses années,
- la réfection de l'entrée de l'école primaire au sud sur la RD3,
- la mise aux normes « handicapés » et la sécurisation de l'accès au restaurant scolaire. Des dossiers de subventions sont en cours d'instruction auprès de l'Etat et du Département.

La phase 3 est prévue en 2013, pour créer une nouvelle salle de classe par transformation de l'appartement de fonction actuellement inutilisé.

Autres travaux divers à engager en 2012 :

- création de trois points de regroupement pour la collecte des ordures ménagères à la Fruitière, à la Bétrane et à l'ancienne poste,
- achèvement du parking du Biolay,
- aménagements de diverses voies piétonnes, dont le début de la piste RD3 (avec l'aide du Département)
- réfection du chauffage de la grande salle de la mairie,
- début d'un programme d'amélioration du cimetière, avec notamment la création d'un mur de soutènement, des travaux paysagers dans le bas, et le réaménagement du colombarium,
- réfection de la porte principale de l'entrée de l'Eglise, et travaux divers à la cure,
- divers mobiliers urbains, avec mise en stationnement réglementé (zone bleue) dans le centre du village.



Pour les opérations futures, des charges d'études et honoraires sont budgétées :

- poursuite de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) destiné à l'actualisation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en vigueur de puis 1998,
- opérations d'urbanisme au centre du village, en lien avec les acquisitions en cours de divers biens immobiliers réalisées par l'EPF (Etablissement Public Foncier),
- honoraires pour le dossier d'extension des vestiaires du stade du Biolay,
- honoraires pour l'étude du projet de chaufferie bois, pour le chauffage des écoles publiques, du foyer communal, et des logements DYNACITE.

Ces études préalables sont nécessaires pour la réalisation de projets à budgéter en 2013, 2014, voire au-delà.





Les opérations en cours hors du budget communal

La salle communautaire de sports et ses aménagements périphériques :

Démarré en janvier 2012, le chantier est en cours. Malgré le retard dû aux intempéries de février, l'ouverture est prévue à la rentrée de septembre 2013. Les marchés engagés chiffrent l'opération à 2,25 millions d' € HT, budgétés par la CCTER.

La VC1 desservant la zone de la Bergaderie :

Avec un trafic quotidien de l'ordre de 150 poids lourds par jour, la route a dû être renforcée. Une première partie a été réalisée en 2011, après la fin du chantier Pôle 01. La seconde partie vient d'être réalisée au droit de l'usine PIROUX-Industries, suite à une dégradation importante survenue à la sortie de l'hiver 2011/2012. Ces travaux ont

engagé un budget total de 190 000 € supporté par la CCTER sur les budgets routes et aménagement de la zone. Ils sont réalisés en plus du programme routier classique, prévu en 2012 sur le chemin du Châtelet.

L'opération immobilière AIN-HABITAT du Clos de la Verne :

Achevés au début 2012, les 16 logements sont occupés depuis avril. Le coût total de l'opération est de l'ordre de 1,8 millions d' € HT supportés par AIN-HABITAT, plus le terrain mis à disposition par la Commune. L'ensemble a été présenté le samedi 31 mars 2012 dans le cadre de la semaine développement durable de la commune. Tous les participants ont pu apprécier la qualité des constructions, érigées avec la recherche d'économies d'énergie (chaufferie bois et panneaux solaires) et des meilleures solutions de développement durable.

La fibre optique :

Le SI@A (Syndicat Intercommunal d'@-communications) maître d'ouvrage, poursuit les travaux de déploiement, avec la mise en place prochaine de deux NRO (nœuds de raccordement optique) et le déploiement du « chevelu » pour desservir les diverses « poches » délimitées sur la commune. Après ces travaux de base, une information plus large sera donnée vers la fin 2012, pour préciser les conditions d'abonnement au réseau de très haut débit.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de St Etienne-du-Bois se poursuit.

Etat d'avancement de l'élaboration du P.L.U.

Les premières phases d'élaboration du P.L.U., qui consistent en

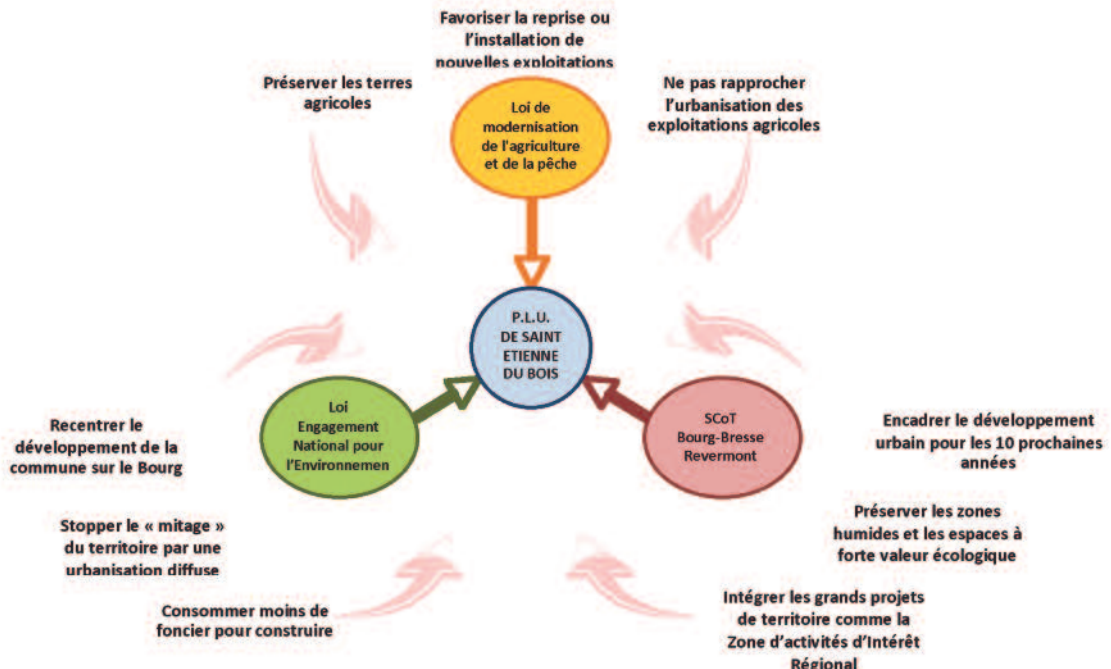
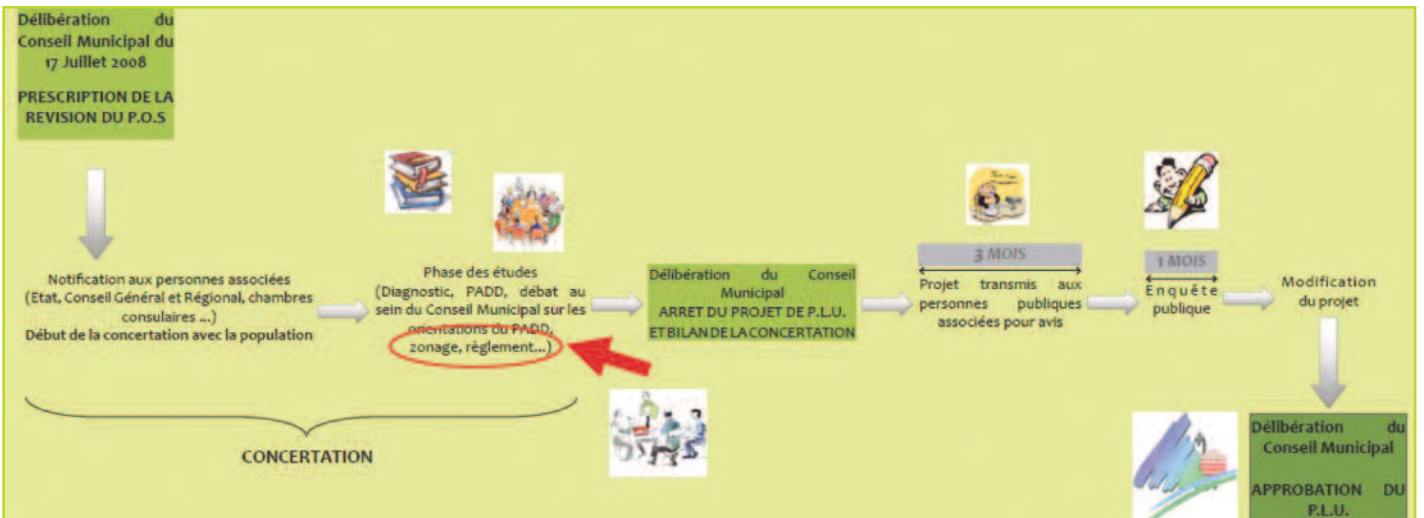
- la réalisation d'un diagnostic territorial et paysager,

- l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), ont été menées à bien.

Ces documents ont été présentés aux Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, SCOT, Chambres consulaires, Communauté de communes, etc). Ils ont également fait l'objet d'une concertation par l'intermédiaire d'une exposition présentée en Mairie de St Etienne-du-Bois.

Les prochaines étapes

La suite de l'étude va consister à élaborer le zonage et le règlement du P.L.U. Leur élaboration devra tenir compte des évolutions réglementaires récentes (Lois Grenelle 2) ainsi que des orientations du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT Bourg Bresse Revermont).



FIBRE OPTIQUE

Technique par excellence
pour le Très Haut Débit

- Débit d'informations supérieur aux autres technologies (Adsl ou Wifi) et symétrique : jusqu'à 100 Méga pour les particuliers et 1 Giga pour les professionnels,
- Rapidité/Simultanéité,
- Fiabilité/Sécurité avec une fibre par abonné
- Insensibilité aux interférences extérieures,
- Qualité de service sur tout le réseau, suivi et contrôle

Avec Li@in, le réseau public Fibre Optique des communes de l'Ain, l'accès au service Très Haut Débit est en effet une réalité sur plus de 100 communes du département.

Cette infrastructure, unique en France de par son modèle, permet de satisfaire des besoins en débit Internet qui évoluent sans cesse avec la démultiplication des usages du web, ceci notamment sous l'impulsion des nouvelles applications multimédia et de l'interactivité.

Qu'est-ce que le réseau Li@in ?

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) déploie, sur tout le département, un réseau public de fibre optique permettant de répondre aux évolutions technologiques en matière de communication électronique. Ce réseau nommé Li@in - Liaison Internet de l'Ain - permet à ce jour l'accès au Très Haut Débit sur plus de 100 communes où particuliers, entreprises, collectivités et administrations bénéficient dorénavant et déjà de cette technologie de pointe et de ce service sans équivalent.

Le Très Haut Débit

avec le réseau public Fibre Optique Li@in

Le déploiement de cette infrastructure à l'échelle départementale s'inscrit dans une véritable logique d'aménagement des territoires ; il permettra à tous de bénéficier d'un réseau public Très Haut Débit sur 90 % du territoire départemental d'ici 2014, en priorisant notamment les zones non couvertes en ADSL ou mal desservies, avec un parachèvement de la couverture en Très Haut Débit des habitations isolées à court terme.

Qu'est ce que la fibre optique et quels sont ses atouts ?

La fibre optique est un fil de verre transparent conduisant un signal lumineux codé, permettant de transporter simultanément et à grande vitesse la télévision, le téléphone et l'Internet Très haut Débit : c'est ce que l'on appelle l'offre « triple play ».

Au-delà de l'optimisation de la connexion Internet, il est possible avec le Très Haut Débit de profiter sans contrainte du développement des usages du web et de toutes ses applications associées comme le transfert et le téléchargement de fichiers volumineux, les loisirs numériques (programmes TV et Internet Haute Définition, images TV 3D, vidéo à la demande, contrôle du direct, jeux en ligne, radio, ...). Une connexion Très Haut Débit permet également d'accéder aux services numériques de plus en plus nombreux : achats à distance, services en ligne e-administration, e-éducation, télétravail, téléassistance à domicile, télésurveillance, domotique ...

La fibre optique répond également aux besoins des entreprises, le Très Haut Débit satisfaisant des usages professionnels croissants : échange et sauvegarde de fichiers très lourds, partage de connexions avec travail collaboratif, interconnexion de sites distants, visio et vidéo-conférence HD, télésurveillance, téléphonie IP, ...

Le Très Haut Débit à St Etienne-du-Bois

Les travaux de desserte seront réalisés dans le courant du 2ème semestre, restera la mise en service du réseau. Cela permettra aux habitants de St Etienne-du-Bois de profiter de cette révolution du numérique grâce à ce service Très Haut Débit sans équivalent en fin d'année 2012. En savoir plus : www.reso-liain.fr

Nous ne manquerons pas, en partenariat avec la Mairie, d'informer l'ensemble des habitants de votre commune en temps opportun, ceci par l'intermédiaire de réunions publiques, de bulletins municipaux ou bien encore par la diffusion d'information en boîtes aux lettres.

Le déploiement du réseau public fibre optique Li@in, qui permettra à terme l'accès au Très Haut Débit pour tous, s'inscrit dans une véritable logique d'aménagement des territoires.

Salle de sports

intercommunale

Les travaux, lancés par la CCTER, ont débuté fin 2011 et chacun peut constater l'état d'avancement du chantier, allée des Ecoliers.

Suite aux problèmes climatiques de janvier 2012 et à l'enfouissement de la ligne à moyenne tension à proximité, la progression a été légèrement retardée et on s'achemine, si tout se déroule normalement, vers une fin des travaux pour l'été 2013 avec mise à disposition aux associations sportives début de l'automne 2013.

Les réunions de chantier ont lieu chaque mardi à 14h30 et sont suivies régulièrement par les responsables de la CCTER et les élus locaux. Les président(e)s d'associations sportives concerné(e)s sont régulièrement tenu(e)s au courant de la progression du chantier.

Suite à la demande des responsables des sections de gymnastique et de sports de combat, la cloison séparant les deux salles dédiées à ces activités

sera supprimée pour laisser place à une seule grande salle de 220 m² qui sera recouverte d'un parquet classique. Un groupe de travail de la commission sports de la CCTER s'est déjà réuni pour élaborer le règlement intérieur de cette salle et il est prévu la création d'une association de gestion spécifique intercommunale pour aider au bon fonctionnement de ce gymnase tout en responsabilisant les utilisateurs.



Moules métalliques Mécanique de précision

SOBREMO

Zone artisanale La Bergaderie

01370 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

Tél. 04 74 30 57 17

Fax 04 74 30 51 21

MIN'
ESPACES VERTS
Nicolas Minet

Terrains de sport,
création d'espaces,
clôtures, arrosage intégré,
mini terrassements,
assainissements autonomes

POUR VOS TRAVAUX
DE JARDINAGE
en tant qu'adhérent à



50 %
déductible de vos impôts
ou crédit d'impôts
(si non imposable)
TVA 5,5 %

La Durlande
01370 St Étienne-du-Bois

04 74 25 83 05

ou 06 67 85 60 16

minespacesverts@minev.fr



Suite à la construction de la salle de sports intercommunale, les élu(e)s souhaitent donner une nouvelle vocation au foyer communal.

En effet, plus aucune manifestation sportive ne devrait se dérouler dans le foyer, à partir de septembre 2013, qui se verrait orienter vers des activités nouvelles et culturelles.

Un groupe de travail, constitué d'élu(e)s et de représentants d'associations culturelles, s'est déjà réuni à plusieurs reprises et trois axes de réflexion ont été définis pour le devenir du foyer communal.

- Restructuration de locaux pour les répétitions de l'Harmonie le Réveil et les cours de solfège, avec possibilité d'utilisation par les enfants des écoles.
- Aménagement de salles pour la création d'ateliers divers (cuisine, travaux manuels, sculpture, peinture, ...).

Devenir du foyer communal

- Lieux d'accueil pour résidence d'artistes avec possibilité de restitution de spectacles à la population et participation des enfants des écoles. Il est prévu également l'aménagement d'un bar et d'un coin cuisine pour accompagner les grandes manifestations festives locales (farfouille, fête foraine) ainsi que la construction de nouveaux sanitaires adaptés à ces nouvelles fonctions. Des travaux d'isolation thermique et phonique seront indispensables sur l'ensemble du bâtiment. Une fois le cahier des charges établi, celui-ci sera transmis au maître d'œuvre retenu qui fera des propositions à la Municipalité. Ce projet pourrait se réaliser dans les trois années à venir.

www.ets-bernard.com

groupe
BERNARD

- Céréales
- Alimentation animale
- Jardinerie / Jouets agricoles
- Granulés de bois / Fioul

01370 - SAINT ETIENNE DU BOIS

Tél. 04 74 30 59 51 - Fax 04 74 25 87 72

e-mail: contact@ets-bernard.com

PF Franck
PERRET

E Générale
lectricité

La Claison

01370 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

Tél. 04 74 25 85 42
Mobile 06 12 48 06 47
Fax 04 74 30 59 17
perretfranckelectricite@orange.fr

Zone bleue

Dans le but d'améliorer le stationnement au centre du village, des dispositions ont été prises en concertation avec les commerçants.

Le stationnement rue Centrale et place de la Halle sera en zone bleue, soit 46 places. Nous espérons ainsi apporter des solutions efficaces pour faciliter le stationnement en dissuadant la présence des voitures ventouses.



Disque européen de stationnement en zone bleue

- il ne comporte qu'une seule fenêtre, indiquant uniquement l'heure d'arrivée
- il autorise une modulation de la durée du stationnement grâce à une graduation en heures, demi-heures et en tranches horaires de 10 minutes.



▶ Le panneau indique un lieu aménagé pour le stationnement gratuit à durée limitée et contrôlé par le disque

▶ Pictogramme du disque



▶ 8h - 19h : Période d'application de la mesure

▶ 1h : Durée limite maximum du stationnement

La zone bleue permet une meilleure rotation des véhicules et facilite l'accès de tous aux commerces et services. Elle a aussi pour but le long de la RD 1083 à fort trafic d'éviter des arrêts en double file, dangereux pour la circulation.

Une zone bleue est une zone où le stationnement est **GRATUIT** mais limité dans le temps (variable selon les municipalités). Elle est indiquée par des panneaux comportant dans la partie inférieure droite un pictogramme du disque. Le disque doit être apposé de manière visible derrière le pare brise. Ceux qui oublient le disque bleu, dépassent la durée limite ou qui n'ont pas le modèle conforme s'exposent à une contravention de première classe, soit 17 €

La mise en place effective de la zone bleue est prévue pour l'automne 2012. Durant une période transitoire d'un mois, les contrevenants seront avertis avant verbalisation par la Police Municipale et la gendarmerie. Une fois ce délai passé, la verbalisation sera immédiate dès la constatation de l'infraction.

Règlementation pour la commune de St Etienne-du-Bois :

Tous les jours de la semaine de 8h/12h30 et 14h/19h
 Dimanche de 8h à 12h
 Durée limite maximum du stationnement : 1h

FABELEEC S.A.S.

- Electricité générale / industrielle
- Fabrication d'armoires électriques
- Entretien / Maintenance / Dépannage

Fabrice CUISINIER

06 30 96 72 18

Lyonnières
 01370 SAINT ETIENNE DU BOIS
 Tél. 04 74 30 52 90
 E-mail : cuisinier.fabelec@orange.fr

T.B.T.P.

Dominique MERCIER

Transport Benne Travaux Publics

Tél. 04 74 30 56 79

Portable 06 07 23 49 41

01370 ST ETIENNE DU BOIS

Les hameaux

de St Etienne-du-Bois

Où vivent aujourd'hui plus de la moitié des habitants de St Etienne-du-Bois ?

Réponse :

Dans les hameaux, particulièrement nombreux et peuplés dans notre commune, caractéristique de l'habitat bressan traditionnel. Issus de l'histoire, ils demeurent une réalité bien vivante que nous vous invitons à survoler en images.





Un peu d'histoire

(Source : *St Etienne-du-Bois*, par Y. Montmessin, N. Bulin, B. Josserand, 1985)

Littéralement "petit village", le hameau se distingue du lieu-dit qui n'est pas toujours habité, par l'existence d'un groupe d'habitations agglomérées. Situé en milieu rural, sans église, trop petit pour être un village, il est un lieu de vie sociale dont l'élément fondateur est souvent une ferme, parfois une ancienne seigneurie.

La Bresse est un pays d'habitat dispersé caractérisé par son paysage bocager et l'implantation le plus souvent sur les points hauts de nombreuses fermes vivant de la polyculture. La plupart des communes bressanes ont une population plus importante dans les hameaux qu'au bourg centre. A St Etienne-du-Bois, il y a en 1876 seulement 370 habitants au village et 1 550 sur le reste de la commune. En 1969, le chiffre a peu varié : 373 villageois et 1 349 habitants au total. Aujourd'hui, sur 2 453 habitants, un peu plus de la moitié vivent encore dans les hameaux.



Le château du Châtelet présent depuis 1 000 ans est un écrin pour fêtes champêtres et trompes de chasse

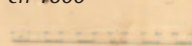
Historiquement, certains se sont développés à l'emplacement d'anciens fiefs du Moyen-Âge, époque à laquelle le système féodal permet le développement de petites seigneuries. A St Etienne-du-Bois, cinq fiefs principaux ont été identifiés par les historiens :

- Lyonnères, qui possédait son propre château-fort dont l'emplacement est connu mais qui, démoli après la Révolution, n'a pas laissé de vestiges. Quelques éléments architecturaux ont été utilisés par les habitants dans la construction de leurs maisons.
- Le Châtelet, qui possédait une imposante maison forte primitive remplacée par un château d'époque moderne toujours habité aujourd'hui.

- Chareyziat, Pommier et Chaffoux qui, à défaut de châteaux, ont pu disposer de maisons fortes aujourd'hui disparues. A Chaffoux fonctionnait l'un des plus anciens moulins du village encore en activité à la fin du XXe siècle.

- Teyssonge (Les Mangettes), autrefois vaste territoire organisé autour d'une commanderie, ancien prieuré fortifié et possession de l'Ordre des Templiers au XIIIe siècle puis des chevaliers de l'Ordre de Malte. Démantelé à partir du XVIe siècle, il ne resta rapidement qu'une chapelle entourée d'un cimetière. Lieu de pèlerinage jusqu'au XIXe siècle, les vestiges ont totalement disparu. Seuls quelques noms de lieux-dits (le Bois du Commandeur, le Temple) évoquent la grandeur passée.

cadastre en 1800



1 : 10 000





Le Châtelet, un néo-hameau, les limites d'un mode d'extension urbaine ?

Et aujourd'hui ?

Si la population des hameaux est demeurée stable, l'essentiel de la croissance s'est opérée au bourg ou dans sa proximité immédiate par étalement urbain, sous forme de lotissements, un mode d'habitat aujourd'hui remis en cause du fait de l'importante consommation de terres agricoles qu'il implique

Qui vit actuellement dans les hameaux ?

Les foyers d'agriculteurs, toujours présents, bien moins nombreux du fait des mutations de cette activité: à la polyculture familiale ont succédé des entreprises plus spécialisées, mécanisées, sur des surfaces plus vastes. La volaille de Bresse, élevage traditionnel familial, est probablement

le seule qui perpétue une pratique très proche des modes de production ancestraux.

Les enfants et descendants, lorsqu'ils ont délaissé un métier qui demandait moins de bras, ont souvent choisi de demeurer sur la propriété familiale, par attachement, et aussi tout simplement par l'opportunité de posséder un terrain.

Montfraise, un bel exemple d'intégration où le bocage bressan absorbe les villas



cultures et bocage bressan sculptent un paysage en patchwork



Et, depuis les Trente Glorieuses (1945-1973), l'exode rural a été compensé, et de plus en plus, par l'arrivée de citadins en recherche de vie au grand air, d'espace, de calme. Nombre de fermes et de bâtiments délaissés ont ainsi trouvé une vocation nouvelle d'habitat simple ou associé à des pratiques de loisirs, élevage amateur de chevaux, activité artisanale, ...

Ces édifices, qui constituent un patrimoine vernaculaire de qualité, ont ainsi pu échapper à une destruction lente. Des villas sont venues étoffer ces hameaux, en occupant les espaces laissés vacants, les "dents creuses" peu propices à l'activité agricole, parfois de façon plus dispersée, voire isolée. En plus des fonctions résidentielle et agricole traditionnelles, il faut noter la présence forte d'entreprises comme la CUMA du Châtelet, qui met au service des agriculteurs, bien au-delà de St Etienne-du-Bois, un matériel performant et bénéficiant des dernières avancées technologiques.

De même, le centre de sélection avicole installé à Béchanne est reconnu au-delà des frontières pour ses compétences et savoir-faire en matière de génétique et de préservation des variétés de volailles régionales. Ces entreprises modernes ont pris la succession des traditionnels moulins de Lyonnères, Chaffoux et de la fruitière de Lyonnères.

Et demain ?

Depuis l'apparition des nouvelles législations sur l'urbanisme et l'environnement (loi S.R.U : Solidarité et Renouveau Urbain, lois Grenelle), la réglementation s'est durcie, particulièrement en milieu rural. Cela afin de limiter la consommation préoccupante des espaces naturels et surtout agricoles, mais aussi de maîtriser les contraintes consécutives à une urbanisation dispersée : desserte par les services électricité, eau, assainissement, voirie, transports collectifs.

De ce fait, la constructibilité dans les hameaux se réduit à l'enveloppe bâtie existante à l'exclusion de toute extension linéaire le long des voies, ou en profondeur. L'objectif est de préserver l'agriculture, une activité économique vitale qui valorise aujourd'hui encore 2 000 hectares de surfaces sur les 2 800 que compte la commune.

L'enjeu est aussi de préserver les milieux naturels souvent menacés, et de pérenniser la vie de ces lieux traditionnels, leur patrimoine, une vie sociale qui se conforte ici et là par des fêtes annuelles de quartiers, des actions collectives comme aux Mangettes, des solidarités de voisinage.



Le centre de Sélection de Volaille de Bresse de Béchanne, tradition et modernité, ou la maternité des pious-pious !



Le moulin et la fruitière de Lyonnères reconversions d'un témoin du passé



Les Grandes Mangettes, un hameau d'hier et d'aujourd'hui, ancien village de Teyssonge, avec son bois du Commandeur et sa chapelle maintenant disparue.

Le développement nouveau de petites productions de type "bio" et se destinant à des circuits de vente locaux très prisés par nos contemporains se confirmera-t-il ? Ramènera-t-il un plus grand nombre d'exploitations familiales vers une production raisonnée, "à l'ancienne" ? Différents signes le laissent prévoir, comme le goût croissant des consommateurs pour des produits de saison, sains, d'origine bien identifiée, comme la fréquentation croissante des coopératives de vente et vente directe à la ferme. Les années à venir diront si la tendance se confirme.

Une certitude : les élus présents et futurs auront à accompagner longtemps encore ces évolutions incomplètement prévisibles. Une vie sociale riche portée par les habitants, résidents et professionnels, est le meilleur gage de voir nos hameaux poursuivre leur chemin et leur évolution à travers ce bocage bressan qui en porte l'identité.

Votre village en détail



Si ce thème vous passionne, que ce soit au plan historique, patrimonial, social, économique, si vous disposez d'informations inédites ou mal connues, de documents, vous pouvez nous contacter en mairie, et nous reviendrons dans un prochain bulletins aborder de façon plus proche, plus intime les secrets et trésors de nos hameaux, mais aussi leurs difficultés et soucis quotidiens. A noter enfin un très intéressant travail actuel de l'association Maison de Pays en Bresse, en lien avec Patrimoine des Pays de l'Ain, sur la micro-toponymie, cette étude des dénominations de nos hameaux et lieux-dits, un sujet inépuisable sur lequel nous reviendrons volontiers.

DOMAINE EQUESTRE DES 3 MONTS

PONEY CLUB - CHEVAUX

Pour tout renseignement vous pouvez contacter dès à présent :
Marie Laure ROUSSET depuis 20 ans au service des chevaux au **06 14 40 64 94**
Etablissement déclaré Jeunesse et sports, Haras nationaux, et ERP, affilié à la Fédération Française d'Equitation

**LE CHEVAL EST UN ANIMAL MAJESTUEUX, FORT ET GÉNÉREUX
 POUR CELUI... QUI S'EN PRÉOCCUPE...**

St Etienne du Bois, à 2 km de la D.118 au lieu dit Pommier

- Ecole d'enseignement, Stages à partir de 3 ans, Adultes du débutant au confirmé
- Entraînements et compétitions Pony-Games
- Equitation LOISIR à poney ou à cheval
- Travail dans la nature, en Manège, en Carrière (obstacle, endurance, dressage, attelage, ...)
- Vente de poneys shetland de l'élevage : excellent mental, beau modèle
- Pensions, débouillage et valorisation de chevaux propriétaires (box 18 m², prés, paddock)
- Méthode alliant équitation éthologique, équitation classique

**Personnel expérimenté, qualifié, sérieux.
 Domaine où la sécurité et le bien-être animal sont une priorité.**

Tél : 06 14 40 64 94
domaine.equestre@laposte.net

Ils se sont installés

à St Etienne-du-Bois



Michel Danielé

A 38 ans, il vient de démarrer son entreprise de plâtrerie peinture, après avoir pratiqué 24 ans dans une même entreprise burgienne renommée.

Résident à St Etienne, le siège est au n°5 lotissement Champ Roy.

Ses prestations : plâtrerie, peinture, façades, isolation par les combles, revêtements de sols, décoration d'intérieur. Intervention sur le neuf et en rénovation, intérieur extérieur.

Ses projets : développer et embaucher, former des apprentis en recrutant de la main d'œuvre locale en priorité.

Devis gratuits. Il peut assurer une mission de coordinateur de travaux.

Contact : 06 64 88 99 48



Olivier Morel

CMT P

entreprise de travaux publics

Agé de 43 ans, il dirige CMT P à Polliat et vient d'ouvrir une antenne à St Etienne au 48c de la rue Centrale dédiée aux particuliers. Les prestations concernent le terrassement, le transport de gravier, la maçonnerie, la remise aux normes d'assainissements individuels, les pelouses. Il veut aussi commercialiser des piscines polyester pour lesquelles il assurera le dallage périphérique ; cette entreprise réalise aussi des puits canadiens et installe des récupérateurs d'eau de pluie.

Contact :

04 74 25 73 04 ou 06 60 03 66 04

cmt p@wanadoo.fr



ORPI

solutions immobilières

Jean-Noël Tartarin dirigeant immobilier de l'Ain possède 2 agences.

L'une à Montrevel-en-Bresse où il exerce et l'autre récemment ouverte dans notre commune au 48b de la rue Centrale. Cette dernière est sous la responsabilité de Franck Guy qui assurent ventes et transactions de logements, maisons, terrains, et gèrent aussi des locations. Ils sont en mesure de faire des estimations et ce gratuitement. Pour l'agence stéphanoise le secteur d'intervention se situe dans un rayon d'action de 20 km autour de Saint Etienne.

Ouvert du lundi au samedi.

Contact :

04 74 21 09 13 ou 07 61 69 27 02

orpi-saintetiennedubois@orange.fr

Consultez les biens sur orpi.com



La Crèmerie

Installée depuis début avril au 479 de la rue Centrale à la place du P'tit Bazar.

Laurent Jacquemoud et Fanny Borget arrivent de la Haute Savoie ayant repris les établissements Poncin de Marboz. Ils nous régaleront avec 90 références de fromage. Présents sur 5

marchés, ils sont secondés par une vendeuse à temps partiel. On y trouve aussi huiles diverses, miel et bientôt le vin devrait faire son apparition. Ouvert le mardi et vendredi de 15h à 19h, le mercredi et samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h (18h30 le samedi).

Contact : 06 20 26 54 34



Ô Fil Dé Taches

Blanchisserie – Pressing – Couture – Retouches

Maryse Tirand nous accueille depuis mi-novembre 2011 ayant repris l'affaire de Jocelyne Gailleton 20 place de la Halle. Avec une expérience de responsable d'une équipe de couture elle offre les mêmes prestations qu'auparavant avec en plus mercerie et fils à tricoter. Elle adapte aussi des vêtements pour les personnes ayant des difficultés à s'habiller. Ce commerce est également relais colis.

Ouverture : le lundi de 15h30 à 19h
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 15h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h30

Contact : 04 74 23 18 54



Lacroix Electroménager

Vente - Installation - Dépannage

Nicolas Bêche et Claude Charvet succèdent à Bernard et Monique Lacroix depuis le 16 janvier de cette année. L'entreprise a été transférée, 48 place de la Halle tout en conservant les mêmes services et mêmes prestations. Nicolas Bêche titulaire d'un BEP électrotechnique et du BAC Pro électroménager a acquis 10 ans d'expérience chez un cuisiniste renommé de Bourg. Il assure livraisons et

dépannages. Claude Charvet a pour mission l'accueil au magasin et téléphonique, le travail administratif, la gestion, la comptabilité, les prises de rendez-vous et prête main forte pour les livraisons. Bernard Lacroix avait créé cette affaire en janvier 1979, son épouse Monique l'a rejoint 5 ans après. Ouvert du lundi au samedi à midi.

Contact : Tél/fax inchangé 04 74 30 51 57
lacroix.electromenager@orange.fr

Immobilier de l'Ain **ORPI**
SOLUTIONS IMMOBILIÈRES

**Responsable d'agence
Franck GUY
07 61 69 27 02**

48, rue Centrale
01370 ST ETIENNE-DU-BOIS
04 74 21 09 13
orpi-saintetiennedubois@orange.fr

www.orpi.fr
rubrique Montrevel-en-Bresse

AUTO-ÉCOLE
Formul'AIN

FRANÇOIS BESSON

**Formation traditionnelle
Conduite supervisée
ou accompagnée
Boîte automatisée**

Leçons de conduite
(avec prise et retour à domicile ou au lycée) :
du lundi au samedi de 8h à 19h

**Code et permanence inscriptions
renseignements :**
lundi et vendredi 18h/19h
mercredi 16h/17h30, samedi 11h/12h

ST ÉTIENNE-DU-BOIS
04 74 30 53 17 ou 06 12 45 90 37



GARAGE PIROUX

01370 ST ETIENNE-DU-BOIS



04 74 30 58 40

garage-piroux-01370@orange.fr



Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h30
Vendredi : 8h-12h et 14h-18h
Samedi : 8h30-11h30

**CENTRE D'ESSAI RENAULT DACIA SUR RENDEZ-VOUS
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PARE BRISÉ**

Fête des classes

en 2

Une fois le défilé annulé, la journée s'est déroulée pour tous les classards, dans une ambiance digne du plus beau banquet.



"Ils étaient beaux les 40 ans, Tous déguisés avec leurs instruments, il ne manquait que le beau temps ... pour vivre un seul instant ... ce qui sera "la bonne aventure".

Tous se sont retrouvés pour partager un excellent repas, danser, ... quelle fête de l'amitié ! Et se sont promis de tous recommencer dans quelques années !



Tout avait bien commencé, depuis une année.



La fête des classes en "2" dans une humide ambiance !

Semaine du Développement Durable

du 31 mars au 6 avril 2012



Samedi : Visite commentée du Bâtiment Basse Consommation et de la chaufferie bois du Clos de la Verne. Monsieur Toutois pour Ain Habitat et Laurent Dosse architecte du projet ont présenté ces réalisations respectueuses de l'environnement. Locataires et élus se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié.

Dimanche : Promenade en sous bois commentée par Joseph Calland suivie l'après-midi d'un spectacle « l'homme qui plantait des arbres » à la Maison de Pays en Bresse. Découverte en fin de journée des masques de Samuel Chazot, dans le cadre du musée du Revermont. Bref, un Week-end bien rempli ...



Ecole : Planter un arbre ... Et même une haie bocagère... Découvrir les outils et comprendre les réalisations architecturales et décoratives de « l'ancien temps » de quoi mieux comprendre pour nos CM1 et CM2 notre environnement.



Mardi : Soirée conférence-débat sur le thème : « Quelle politique pour une forêt durable ? ».





Mercredi : Partir en forêt pour découvrir ce qui s'y trouve et surtout écouter les explications passionnées de Loïc Ducrozet... Mais aussi rester bien au chaud à la médiathèque pour écouter un conte avec Ghislaine Moreno...



Vendredi : Concours photo « L'arbre dans tous ses états ! », de quoi inspirer une douzaine de participants adultes et enfants.

1er prix adulte : Catherine Gros, remporte un bon d'achat de 150 €

2ème prix adulte : Florence Tirand, remporte un bon d'achat de 100€

3ème prix adulte : Cécile Poncet, remporte un bon d'achat de 50 €

1er prix enfant : Lisa Poncet, remporte un appareil photo numérique.



Les associations stéphanoises

à votre service

SPORTS ET LOISIRS

Loisirs Jeunesse - Fabrice DUC 04 74 25 86 30
 Judo - Alain GENTON 04 74 25 87 59
 Rugby - Damien JANIN 06 42 10 18 21
 Gym adultes - Aurélie MAZUY 04 74 25 86 30
 Tennis de table - Christophe DUBOIS 04 74 30 55 63
 Karaté - Jean-Luc GAUDET 04 74 30 58 80
 Club S.F.M (Sport Forme Mixte) - Florence RONDET
 04 74 30 57 79
 Saint'é danse - Sandra BERNARD 04 74 23 09 77
 Gym Retraités - Bernadette GALLET 04 74 30 51 55
 Association Familles Rurales - Marie-France BULIN
 04 74 30 58 13
 Echange Vendée - Sonia CUISINIER 04 74 30 52 90
 Baby Sitting - Claudie LAGNEAU 04 74 30 53 89
 Randonnée Pédestre - Nicole PERRET 04 74 30 52 94
 Plaine Revermont Foot - Louis CALLAND 04 74 30 55 90
 Amicale Boule Stéphanoise La Lyonnaise - Pascal HANTZ
 04 74 30 50 10
 Société de Chasse St Hubert - Jacques GAME 04 74 30 55 78
 Société de Chasse de Lyonnaise - Sylvain PERDRIX
 04 74 25 88 56
 Société de Pêche Le Sevron - Patrick MARION
 04 74 30 57 96

CULTURE

Office de Tourisme - Jean-Marc BRAEMER 04 74 51 73 37 -
 Bureau 04 74 30 59 67
 Comité des Fêtes - Colette PULCINI 04 74 30 54 37
 Rallye aux Bois - Hubert PERDRIX 04 74 30 56 82
 Harmonie Le Réveil - Bernard DEMURE 04 74 30 53 18
 Centre de Loisirs - Stéphanie TAVERNIER 04 74 25 83 05
 Ass. Maisons de Pays en Bresse - Joseph CONVERT
 04 74 30 52 54
 Comité de Jumelage - Pascal ROBIN : 04 74 23 78 99
 Chorale Paroissiale - Pierre PAUGET 04 74 30 52 62
 Amicale Amitiés Rencontres - Nicole PERRET 04 74 30 52 94
 Comité de Fleurissement - Marie-Jo FAUSSURIER
 04 74 30 59 83
 Les Ebaudis - Pierre PERDRIX 04 74 30 50 50
 Magmad'Art (organisateur Festimusic) - Ghislaine
 FONTAINE 04 74 30 55 04

ECOLES

Ecole Publique Maternelle - Nathalie MURE-RAVAUD
 04 74 30 50 80
 Ecole Publique Primaire - Cédric HARTVICK 04 74 30 59 20
 Ecole Privée - Sandrine BRUYAS 04 74 30 50 26
 Restaurant Scolaire - Sylvain ROBERT 04 74 25 88 45
 Crèche halte-garderie - Isabelle BASSET JAQUINOD
 04 74 25 08 46
 A.P.E.L (Ass. Parents de l'Enseignement Libre) -
 Sylvie SULPICE 04 74 30 56 16
 O.G.E.C (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique) -
 Vincent CHAVEROT 04 74 30 50 26
 Sou des Ecoles - Franck PERDRIX 09 60 44 43 94

DIVERS

Amicale des Donneurs de Sang - Claude BERARDAN
 04 74 30 58 85
 Comité Local des Anciens A.F.N - Pierre GUILLEMOT
 04 74 30 51 10
 Compagnie des Sapeurs Pompiers - Arnaud PONCET
 04 74 30 50 76
 Amicale des Sapeurs Pompiers - Daniel CURT 04 74 23 58 31
 Conseil Pastoral (la Cure) - Père Didier GAUD 04 74 30 50 71
 Ass. Repas (Portage Repas à Domicile) - Dr CATHERINE
 04 74 25 85 86
 A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural -
 Anne-Marie PIN 04 74 25 85 37
 A.P.C.S (Antenne Protection Civile Stéphanoise) -
 Cécile CONVERT 06 74 68 66 27
 MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) -
 Marcel PEPIN 06 80 37 65 10

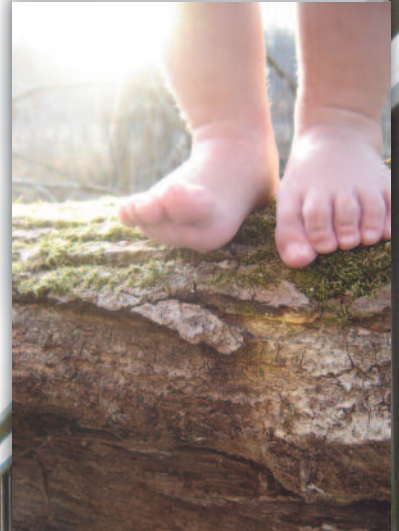
1er prix concours photo enfant :
Dieu aime les oiseaux et inventa
les arbres. L'homme aime les oiseaux
et inventa les cages.



2ème prix concours photo adulte :
Comme l'arbre tombe ... il reste



3ème prix concours photo adulte :
Au pied de mon arbre ...



1er prix concours photo adulte :
Trouée dans l'espace temps de l'arbre : trois états,
une seule âme

